LE JASEUR DE SAINT-SAMUEL

ÉDITION MARS 2023



- Messages de la Municipalité
- Échange de semences le 11 mars
- Sondage à propos des soirées sportives
- Bibliothèque : demande d'opinion et concours de Pâques
- Chronique de l'inspectrice

- Formation gratuite pour la prévention du suicide en milieu agricole
- Prévention de la fraude
- Des nouvelles de l'école Centrale
- · Jeux de Saint-Patrick
- Calendrier mensuel

Message de la Municipalité

Bonjour chers concitoyens,

Tout d'abord, nous commençons le journal de mars avec de chaleureux remerciements envers **Mick McMahon et Steeve Lavertu** qui ont travaillé fort pour entretenir la patinoire cet hiver. Il faut dire que la saison froide n'a pas été de tout repos pour eux. Temps doux, neige, pluie, soleil, redoux; tout y est passé! Malgré tout, ils ont ramené la patinoire tant que cela a été possible. On a même pu en profiter pendant la semaine de relâche. **Merci à vous deux!**



Dans cette édition du journal, vous trouverez des **questions au sujet de l'aménagement des soirées sportives**. Vous êtes invités à y répondre sur Facebook ou directement sur notre page Web à l'adresse www.saint-samuel.ca. Vos réponses nous permettront de faire des ajustements afin d'améliorer ce service.

Dans un même ordre d'idées, nous remercions toutes les personnes qui ont répondu au sondage sur l'élaboration d'une vision d'aménagement. Vos réponses seront d'une grande utilité dans le processus de refonte règlementaire.

Finalement, un petit rappel pour le premier versement de taxes qui sera à **échéance le 16 mars.** Si vous payez par Internet, assurez-vous d'utiliser le **bon numéro de référence (matricule)** pour votre paiement. Plusieurs personnes utilisent encore leur ancien matricule (celui d'avant la rénovation cadastrale de 2016), ce qui augmente le risque d'erreurs lors de la saisie de données.

Sur ce, nous vous souhaitons une bonne lecture et un excellent mois de mars!



Inspectrice municipale

Pour toutes vos:

- Demandes de permis
- Questions en lien avec les règlements ou le zonage
- Questions en lien avec la conformité d'une installation ou d'une propriété

permis@saint-samuel.ca

Un seul numéro: 819-353-1242

Pour joindre:

- Le bureau municipal
- Le garage municipal
- La bibliothèque
- La MRC d'Arthabaska

info@saint-samuel.ca

À mettre à l'agenda

ÉCHANGE DE SEMENCES LE 11 MARS DE 10H À 12H



Le printemps est à nos portes et c'est le temps de penser à partir les semis en vue de la saison de jardinage. Vous avez des semences en surplus? Vous aimeriez avoir une plus grande variété dans votre jardin? Cet évènement est pour vous!

LE SAMEDI II MARS, VENEZ PARTICIPER À UNE TOUTE NOUVELLE ACTIVITÉ NÉE D'UNE INITIATIVE CITOYENNE : LA JOURNÉE D'ÉCHANGE DE SEMENCES DE SAINT-SAMUEL!

Pour participer, rien de plus simple : identifiez vos semences, apportez de petits contenants (par exemple, des enveloppes ou des pots de pilules vides) et présentez-vous au garage municipal (487, rue des Loisirs) entre 10 h et 12 h.

Invitez vos proches; cette activité est ouverte à tous!



Loisirs

POUR DES SOIRÉES SPORTIVES À VOTRE GOÛT.

Encore bien récentes, les soirées sportives sont toujours en rodage. Puisqu'elles s'adressent à vous, nous aimerions connaître votre opinion afin de les optimiser. Si vous participez aux soirées sportives ou que vous aimeriez y participer, voici quatre (4) questions à propos de leur organisation. En y répondant, vous nous aideriez à les rendre plus adaptées à vos goûts et à votre réalité.

Vous pouvez **répondre sur place ou sur notre page Web** à l'adresse www.saint-samuel.ca.

Voici ce que nous aimerions savoir :

- 1. Parmi ces choix, quelle plage horaire vous convient le mieux?
 - Le mardi soir
 - Le jeudi soir
 - Je n'ai pas de préférence
- 2. Pour répondre aux goûts et besoins des petits comme des grands sportifs, comment aimeriez-vous aménager les soirées sportives?
- 3. Qu'est-ce que qui favoriserait votre participation?
 - Si vous êtes un(e) participant(e), qu'est-ce qui améliorerait votre expérience?
 - Si vous êtes intéressé, mais que vous n'avez pas encore participé, qu'est-ce qui vous en a empêché jusqu'ici ?
- 4. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à nous transmettre?

Merci pour votre temps!









Bibliothèque

SUGGESTIONS RECHERCHÉES ET CONCOURS DE PÂQUES

VOTRE BIBLIOTHÈQUE A BESOIN DE VOUS!

Dans le but de rajeunir sa collection locale, **la bibliothèque veut connaître vos goûts.** Dites-nous quels livres vous aimeriez voir dans votre bibliothèque. Il peut s'agir de littérature jeunesse, de romans, de documentaires ou de biographies.

Vous aimez particulièrement un style ou un auteur? On vous a recommandé une série de livres? **N'attendez plus! Écrivez à biblio137@reseaubibliocqlm.qc.ca ou présentez-vous sur place pour faire vos suggestions**. Les bénévoles vous attendent chaque semaine de 15 h 30 à 19 h.







CONCOURS!

Pâques approche, et la bibliothèque a envie de gâter ses membres avec 2 beaux chocolats! Tout le mois de mars, les petits et les grands membres recevront un coupon de participation lors de leur passage à la bibliothèque. De plus, comme nous aimons la visite, tous les nouveaux membres auront droit à un coupon supplémentaire lors de leur abonnement. Ferez-vous partie des chanceux?



Formation gratuite

UN MESSAGE DU CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABI E

AGIR EN SENTINELLE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE - DÉCLINAISON AGRICOLE

Vous souhaitez jouer un rôle actif pour prévenir le suicide, sans être un professionnel en intervention? Vous pouvez vous aussi contribuer à repérer les signes de détresse dans votre milieu et à diriger les personnes vulnérables vers les ressources d'aide appropriées.

Cette déclinaison aborde les particularités inhérentes aux producteurs agricoles et aux individus œuvrant dans le milieu agricole en général.

À ce jour, plusieurs milliers de sentinelles en prévention du suicide ont été formées à travers le Québec. Grâce aux réseaux de sentinelles, notre communauté peut mieux repérer et guider les personnes à risque, qui sont isolées ou qui manquent de soutien social.

On peut comparer les sentinelles aux personnes capables de donner les premiers soins ou de pratiquer la réanimation cardiorespiratoire. Dans les deux cas, ce sont des membres de la communauté formés pour agir rapidement et assurer un soutien en attendant que des spécialistes prennent la relève.

D'une durée de sept (7) heures, la formation Agir en sentinelle pour la prévention du suicide vous permettra de jouer un rôle proactif dans la prévention du suicide. Elle est gratuite et conduit à l'émission d'une attestation.

Quand? Lundi 13 mars 2023, de 8 h 30 à 16 h 30

Où? 59, rue Monfette, Victoriaville

Combien ça coute? Cette formation est gratuite

Comment s'inscrire? En scannant le code QR à l'aide de votre téléphone, ou à

l'adresse suivante : www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/efb66ea3-a2f6-45bd-81f0-43e006fcc2a7







Chronique de l'inspectrice

DEMANDE DE PERMIS POUR UN BÂTIMENT AGRICOLE

Comme pour la plupart des travaux de construction ou de modification d'un bâtiment, il est nécessaire d'obtenir un permis auprès de la municipalité pour procéder à ces opérations sur un bâtiment agricole. Toutefois, les documents à fournir afin d'effectuer le dépôt d'une demande de permis peuvent varier. Généralement, les premiers documents demandés pour l'analyse d'une demande sont :

- Le **formulaire** de demande de permis.
- Un **croquis du bâtiment** projeté montrant l'implantation de la future construction.
- Des **plans de constructions** du bâtiment à construire ou à modifier.
- Le calcul des **distances séparatrices** s'il s'agit d'un bâtiment d'élevage.

Cependant, les amendements de 2020 à la *Loi sur les architectes et à la Loi sur les ingénieurs* amènent des variations aux documents à fournir s'appliquant notamment aux bâtiments agricoles. Entre autres, il est important de savoir qu'un plan d'architecte ET/OU un plan d'ingénieur peuvent vous être demandés pour la délivrance d'un permis en fonction des caractéristiques de votre projet.

À cet effet, **il est obligatoire d'avoir des plans réalisés par un architecte** pour la construction, l'agrandissement ou la modification d'un bâtiment agricole **lorsque** :

- Le bâtiment a deux étages et une superficie brute totale des planchers supérieurs à 300 m².
- Le bâtiment a un étage et une superficie brute totale des planchers supérieurs à 750 m².
- L'agrandissement ou la modification s'effectue sur un bâtiment à un étage ayant une superficie brute totale des planchers supérieurs à 750 m².
- L'agrandissement ou la modification d'un bâtiment à un étage porte la superficie brute totale des planchers à plus de 1050 m².

De plus, il est obligatoire d'avoir des plans réalisés par un ingénieur pour un élément structural, un système mécanique, thermique ou électrique d'un bâtiment agricole lorsque l'une de ces conditions est rencontrée :

- Le bâtiment a un étage et a une hauteur des poteaux d'ossature extérieure supérieure à 3.6 m.
- Le bâtiment a un étage et a une aire de bâtiment supérieure à 600 m².
- Le bâtiment a un étage et a une hauteur supérieure à 6 m à partir du niveau moyen du sol.
- Le bâtiment a deux étages et a une aire supérieure à 150 m².
- Le bâtiment est un silo.
- Le bâtiment est un ouvrage de stockage de déjections animales.

Pour toute autre question, veuillez contacter l'inspectrice par courriel à permis@saint-samuel.ca.

Amélia Lacroix

Inspectrice régionale en bâtiment et en environnement

Prévention de la fraude





MISE EN GARDE - FRAUDES TÉLÉPHONIQUES ENVERS LES AINÉS

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance.
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?
 - Méfiez-vous! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent. Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreantifraude.ca.

Des nouvelles de l'école Centrale

UNE CHRONIQUE ÉCRITE PAR DES ÉLÈVES D'ICI

Pour commencer, les élèves de première et de deuxième année ont célébré le 100e jour d'école le 10 février. Ils en ont profité pour travailler les mathématiques tout en s'amusant.

Le 14 février dernier, nous nous sommes délectés d'une délicieuse fondue au chocolat. Nous apportions nos fruits, et les professeurs fournissaient le chocolat. Nous avons tous pu en avoir une fois. Ceux qui en voulaient une deuxième fois le pouvaient. Aussi, pendant la semaine précédant la Saint-Valentin, nous avons participé à un courrier de l'amitié. Chaque élève a eu au moins une carte de Saint-Valentin, parce que chaque personne a pigé le nom de quelqu'un pour lui écrire. Tout le monde pouvait ensuite écrire à d'autres élèves.

Le midi, nous avons un nouveau fonctionnement. Il consiste à manger et parler à voix basse pendant 15 minutes, soit de 11h15 jusqu'à 11h30. Après, à 11h30, on mange en silence pendant 10 minutes, jusqu'à 11h40. Ensuite on va dehors pendant 20 minutes, de 11h40 jusqu'à 12h00. Et pour finir, on peut rentrer pour les 30 dernières minutes pour une activité qui est différente à chaque jour : jours 1 et 6 : jeux de ballon au gym, jours 2 et 7 : informatique, jours 3 et 8 midi sportif avec M. Sébastien (enseignant d'éducation physique), jours 4 et 9 : jeux de société et jours 5 et 10 : bricolage et dessin.

Enfin, vendredi le 24 février, nous avons repris notre journée de Noël qu'une tempête est venue perturber en décembre dernier. Nous sommes allés au cinéma et nous avons mangé du St-Hubert pour dîner. Toujours le 24 février, nous avons passé la journée en pyjama pour la journée « porte ton pyj » au profit de l'opération Enfant-Soleil.

Bref, nous avons vécu un autre mois rempli à l'école Centrale!

Félix Parenteau, 4e année













CHRONIQUE « CITATIONS SAVOUREUSES »

Voici quelques citations cocasses de style «perronisme» qui ont été compilées et proposées par monsieur René Bergeron pour vous faire sourire:

- Il n'a pas inventé le bouchon à quatre trous.
- Il est entre la vie et la morgue.
- On va voir de quel bois je me chausse.
- Il ne faudrait pas se flatter les bretelles.
- Il n'y est pas allé avec le dos de la main morte.
- Après leur cuisante défaite, les joueurs vont se faire parler dans le blanc des œufs.
- Il ne faut pas jeter la serviette avec l'eau du bain.

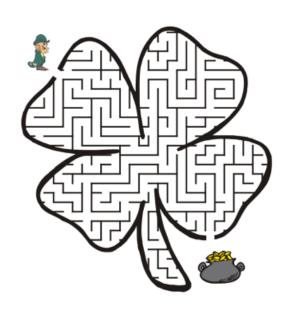
Joyeuse Saint-Patrick!

QUELQUES JEUX POUR S'AMUSER

QUE LA CHANCE DES IRLANDAIS SOIT AVEC TOI



LE CHEMIN DE LA CHANCE



RETROUVE TA CHANCE

S	М	R	Ε	0	R	K	F	U	L
L	Α	Т	R	È	F	L	Е	Н	Р
U	R	L	1	R	L	Α	Ν	D	Ε
Т	S	W	D	J	0	U	Α	F	R
1	С	Н	Α	Ν	С	Е	Α	U	Χ
Ν	K	В	Ν	Ε	D	0	G	Ν	С
С	Υ	0	С	H	Α	Р	E	Α	U
K	R	Q	Е	R	R	V	Ε	R	Т
0	R	Α	Ν	G	Ε	R	Q	Ν	U
D	^	М	1.1	<	1	0	1.1	_	N



Lutin Chapeau Irlande Orange Chance Musique Mars Danse

TENTE TA CHANCE

VTER	
ANCHCE	
NUF	
IRDELAN	
RO	
EFTRLE	
DSEAN	
TINLU	
PECHAUA	



source : thefunmaster.com

				MY VA	
26		12			DIMANCHE
2/	20	13	6		TOWNE
28	21	19h - Yelling (19h Conseil) Bienvenue à tous	7		MARDI
BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	BIBLIO DU QUÉBEC 15h30 à 19h	MERCREDI
matières recyclables	23	Date limite pour le che le versement des l'interversement des l'interver	9	2 matières recyclables	JEUDI
5	24	Heureuse St-Patrick déchets	10	3	VENDREDI
	25		Échange de semences	4	SAMEDI

Mars 2023

AFFICHEZ-VOUS!

Le journal municipal offre maintenant la possibilité aux entreprises de s'afficher à petit prix! Communiquez avec nous pour annoncer vos produits et services dans le journal *Le Jaseur*. Voyez le tableau suivant pour connaitre les prix en fonction du nombre de parutions et de la grandeur des

annonces.

	1 parution	5 parutions	9 parutions
Carte de visite	10\$	40\$	60\$
¼ de page	20\$	80\$	120\$
½ page	40\$	160\$	220\$
1 page	80\$	320\$	440\$

Quant aux organismes à but non lucratif desservant la Municipalité de Saint-Samuel, ils peuvent afficher leurs services de manière gratuite à raison d'une demi-page par parution. Au plaisir de recevoir vos annonces!







Forage de puits à St-Samuel depuis 1947

819 758-6468

Expertise

Professionnalisme

Service